CELTIQUE ET ROMAN

En ouvrant dans cette revue la rubrique « Celtique et Roman », il est indispensable de présenter d'abord une idée d'ensemble des relations qui unissent les deux disciplines.

Le celtique se trouve en effet par rapport au roman dans une situation toute particulière. Nombre de langues au cours de l'histoire ont été en contact avec les langues romanes et ont exercé sur elles une action plus ou moins forte : les langues germaniques, sous la forme du gotique ou de l'allemand en Italie, en Espagne et en France ; le grec dans le bassin de la Méditerranée, les langues slaves du Sud dans les Balkans, l'arabe dans la péninsule ibérique. Mais si intimes et si prolongés qu'aient été certains de ces contacts, ils n'ont jamais produit que des résultats d'un même type, ceux qui naissent de l'emploi de deux langues à l'intérieur d'une même société. Le celtique et le roman offrent assurément des contacts de ce type, en Gaule au cours des premiers siècles de notre ère et aujourd'hui encore dans la Bretagne armoricaine. Mais les rapports du celtique et du roman ne sont pas limités à des faits de bilinguisme. Considérés dans leur ensemble, ils sont beaucoup plus complexes. On doit remonter, pour les comprendre, à la période de l'unité italo-celtique, et en chercher le point de départ dans le développement de tendances parallèles dues à une communauté d'origine. Il faut les suivre ensuite dans l'extension du latin à travers les Gaules cisalpine et transalpine et étudier sur le roman l'influence du substrat celtique, qui a fortifié d'anciennes tendances et en a créé de nouvelles. On peut dire qu'à propos des rapports du celtique et du roman se posent toutes les questions de la linguistique historique, avec toute leur complexité et dans toute leur ampleur.

L'existence d'une unité linguistique italo-celtique, postérieure à

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

la séparation des dialectes indo-européens, n'est pas contestable. L'étude comparative des représentants des deux groupes apporte chaque jour des preuves nouvelles de leur communauté d'origine. Si évoluées que soient au moyen âge les langues celtiques de Grande Bretagne et d'Irlande, elles se reconnaissent sans peine comme issues d'un même prototype que l'italique ancien, pour peu qu'on les reporte par le raisonnement à une époque contemporaine des textes latins, ombriens ou osques. On reçoit alors l'impression d'un système linguistique qui s'est morcelé ; les faits en général se complètent plutôt qu'ils ne se recouvrent ; mais les fragments sont encore suffisamment nets pour qu'en les rapprochant on obtienne une vue assez complète de l'ensemble.

La phonétique, il est vrai, accuse de fortes divergences ; on peut les expliquer par le développement indépendant des deux groupes, ou mieux encore par les actions extérieures qu'ils ont chacun subies après leur séparation. Il existe toutefois certaines concordances frappantes, et qui prouvent d'autant plus qu'elles portent sur de menus détails. Quant à la morphologie, elle est dans ses grandes lignes remarquablement semblable. Cela ne veut pas dire que dans le détail les divers dialectes celtiques et italiques concordent exactement. On sait qu'il y a de fortes différences entre le latin, l'osque et l'ombrien. Les différences sont naturellement plus fortes entre le latin et les dialectes celtiques. Cependant on reconstitue sans peine un état commun où toutes les lignes des développements indépendants se rejoignent, après qu'on a élagué les innovations, d'ailleurs nombreuses, propres à chaque dialecte.

Le trait général de l'italo-celtique est qu'il admettait dans l'emploi de ses morphèmes un certain flottement ; les dialectes qui en sont issus avaient la tâche délicate d'unifier les formes et de les fixer. La comparaison d'ailleurs révèle une grande variété de formes dont beaucoup n'étaient déjà que des survivances de l'indo-européen. Dans le système du nom, il y avait des désinences spéciales comme le *-ī* du génitif singulier des thèmes en *-o-* ; plusieurs suffixes étaient déjà spécialisés pour désigner certaines catégories de noms. L'emploi des cas, le rôle et la nature des adverbes qui devaient devenir plus tard les prépositions annonçaient le développement qu'on observe en latin. Il y avait une grande variété de pronoms et de particules démonstratives.

Le système du verbe, toujours en retard sur l'évolution du nom

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

et partant plus conservateur, est ici particulièrement instructif. Il est impossible de remonter du latin à l'indo-européen sans s'arrêter à l'étape italo-celtique qui présente certains traits décisifs. Le verbe italo-celtique admettait encore l'indépendance des thèmes verbaux, caractéristique de l'indo-européen. Mais déjà l'opposition de l'*infectum* et du *perfectum* tendait à dominer le système et à en régler le fonctionnement. Le *perfectum* du médiopassif rendu par l'ancien adjectif en **-to-* dans une phrase nominale (sans doute dépourvue de copule), une large place donnée à l'impersonnel en *-r*, le *perfectum* de l'actif constitué par des éléments variés au nombre desquels figurait l'ancien aoriste sigmatique confondu avec l'ancien parfait, la conjugaison des dénominatifs encore limitée au présent, la confusion du subjonctif et de l'optatif, l'absence de futur, tels sont en gros les principaux traits du verbe italo-celtique. Il appartenait à chacun des dialectes de régler pour son compte le fonctionnement des divers types et d'en créer de nouveaux quand le système comportait des lacunes.

Là où il était réservé à chaque dialecte de trouver un moyen d'expression qui manquait, le choix de l'un coïncide rarement avec celui des autres. La variété qui résulte de ce fait a l'avantage de dénoncer les points du système sur lesquels l'italo-celtique n'était pas encore fixé. Ainsi l'italique a substitué au vieux relatif indo-européen l'interrogatif indéfini. Le celtique n'a pas usé de cette ressource; il a utilisé diverses particules introduites à certaines places du groupe verbal et cela a donné un résultat très imparfait, bien différent de ce que réalisait l'italique. Il faut tenir compte aussi des situations nouvelles auxquelles chaque dialecte a eu indépendamment à faire face au cours de son évolution. Dans ce cas aussi la comparaison accuse de fortes divergences dans la façon dont chacun des dialectes s'est tiré des difficultés qui se présentaient. La chute des finales, qui détériorait la flexion, obligeait par exemple à trouver un moyen nouveau de marquer le rapport des mots entre eux. Les mutations de l'initiale ont fourni à la morphologie celtique un procédé original dont elle n'a pas cessé d'user. Les langues romanes ont dû se servir de procédés différents, qui d'ailleurs existent aussi plus ou moins dans les langues celtiques. C'est là néanmoins la différence la plus frappante entre le celtique et le roman. Cette différence peut s'expliquer. Les mutations de l'initiale sont naturellement d'origine phonétique. Elles sont dues au caractère du mot qui dans les langues

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

celtiques est toujours noyé dans le contexte ; la phrase n'y est pas composée de mots, mais de groupes de mots. Ainsi il existe un groupe nominal, dans lequel le nom est étroitement lié à des particules, démonstratives ou possessives, et aux éléments variés qui le déterminent (épithètes et compléments). Le verbe est de même enfermé dans un groupe verbal où il est amalgamé à des éléments accessoires, négations, conjonctions, outils de relation, sans parler des pronoms régimes et des particules à rôle grammatical. Cela tient à ce que les langues celtiques, par opposition au latin, sont demeurées longtemps des langues populaires et des langues non écrites. Elles n'ont connu que tard l'analyse qu'impose l'écriture et la nécessité de donner à chaque mot une forme définie, indépendante de la prononciation dans le contexte.

Ce n'est pas dans l'identité des procès et encore moins des résultats que réside la ressemblance du roman et du celtique ; c'est dans la communauté des tendances héritées de l'italo-celtique. Ces tendances communes ont été très fortes et dominent tout le développement des dialectes. Si l'on fait abstraction des conditions variées, des circonstances historiques et sociales qui ont réglé le sens et le rythme du développement de chacun d'eux, on est frappé du parallélisme qui se manifeste. L'évolution du nom, celle du verbe reposent sur des principes analogues. Les conjugaisons se sont constituées sur des plans semblables. La réduction de la flexion a donné une importance particulière à l'ordre des mots ; il a fallu créer des outils grammaticaux pour relier les mots et les phrases. La syntaxe celtique s'est développée dans un sens si parallèle au sens de la syntaxe romane que l'on observe maint tour semblable en brittonique et en français. Il y a là un vaste champ d'études sur lequel on n'a encore travaillé que partiellement. La syntaxe celtique n'a pas encore fait l'objet d'un travail d'ensemble ; et la syntaxe romane n'a guère été étudiée au point de vue des similitudes qu'elle présente avec le celtique. La *Syntaxe de l'ancien français* de M. Foulet prête à d'intéressantes comparaisons avec l'irlandais et le brittonique. Le parallélisme des développements s'étend jusqu'à la période moderne ; on voit apparaître en français des tours que les dialectes celtiques pratiquent depuis plusieurs siècles ; on voit aussi des tours communs aux deux langues se transformer dans chacune de la même façon. Dans la mesure où ces transformations ne dépendent pas, comme c'est souvent le cas en matière de syntaxe, de la nature même de l'esprit

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

humain, on ne peut expliquer leur ressemblance que comme le résultat d'une tendance commune. Cette conclusion n'est pas faite pour simplifier l'étude des rapports entre le celtique et le roman au début de leur histoire. En présence d'une similitude de structure, il est difficile de décider s'il y a tendance commune ou action d'une langue sur l'autre.

Dès le début de la littérature latine, on reconnaît sur le latin une action du celtique. Mais c'est une action de vocabulaire. Les rapports qu'entretenaient les Romains avec les Gaulois cisalpins ont fait entrer de très bonne heure des mots gaulois dans la langue de Rome. Ennius emploie le mot *ambactus*, qui est un emprunt au celtique. Le nombre de ces emprunts s'accroît au cours de l'histoire. Ils portent presque exclusivement sur des noms d'objets, comme *boia* ou *bulga*, d'armes, comme *gladius*, peut-être *lancea* ; beaucoup se rapportent à l'industrie de la carrosserie, qui était florissante en Gaule (*benna*, *cantus*, *carpentum*, *carrus*, *cissium*, *couinnus*, *essedum*, *petorritum*, *reda*, *serracum*). Mais il reste encore à dresser la liste exacte des mots proprement latins d'origine celtique. Il convient naturellement de les distinguer de ceux qui du gaulois ont simplement survécu en gallo-roman (v. plus loin).

Quand on parle des rapports du celtique et du roman, on pense avant tout et le plus souvent à l'influence que le celtique de Gaule a exercée sur le latin pendant les siècles qui ont précédé la dislocation de l'unité romane et préparé la naissance du français. Cette question a, depuis une quarantaine d'années, fait l'objet de nombreux travaux que l'on trouvera résumés du point de vue historique dans l'*Histoire de la Gaule* de M. C. Jullian et du point de vue linguistique au tome I de l'*Histoire de la langue française* de M. Brunot. Il suffira de rappeler les noms de G. Paris, d'Ascoli, de Windisch, de MM. Thurneysen ou Meyer-Lübke et d'indiquer les points qui peuvent passer pour acquis.

La romanisation de la Gaule a été rapide et les effets s'en manifestent de bonne heure. Dans le siècle qui suivit la conquête de César, les Gaulois affluent à Rome, avides de s'y comporter en citoyens romains. Dans le même temps, la vie en Gaule se transforme à l'instar de Rome : il se crée une société gallo-romaine, qui pour l'habitation, le costume, l'embellissement des villes et le service des routes, même pour les mœurs et pour l'esprit est plus

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

romaine que gauloise. Ce résultat avait été sans doute préparé de longue date. L'influence romaine avait commencé à s'exercer sur les Cisalpins avant de s'étendre aux Transalpins. Et en Gaule même, la Narbonnaise et la Provence, romanisées depuis plus de soixante ans, purent servir de modèle au reste du pays. La colonisation romaine usait de procédés fondés sur une vieille expérience. Les légions avaient été précédées par des commerçants, auxquels même les campagnes de César ne furent pas sans causer des dangers et des pertes ; on peut dire que la pénétration pacifique avait préparé la conquête militaire. Celle-ci laissa sans doute dans le pays quelques vétérans transformés en colons, elle y fit venir un bon nombre d'immigrants attirés par les riches cultures à exploiter, par le trafic commercial et les opérations de banque à entreprendre. La Gaule ne fut cependant jamais pour Rome une colonie de peuplement, tout au plus fut-elle une colonie d'exploitation. Le colon romain eut un auxiliaire actif en la personne du maître d'école. Sous Tibère déjà, la jeunesse d'Autun cultivait les *liberalia studia* ; Caligula institua à Lyon des concours d'éloquence en latin et en grec. On ne peut dès lors s'étonner qu'au second siècle de notre ère Reims soit comparée à Athènes par Fronton et qu'au quatrième Ausone loue Trèves d'être un foyer d'éloquence latine. C'était l'habitude de Rome d'ouvrir des écoles partout où ses légions avaient mis le pied. Agricola ne manqua pas de s'y conformer dès qu'il fut entré en Grande Bretagne ; et Tacite souligne durement le motif dont s'inspirait cette mesure : « id apud imperitos humanitas uocabatur cum pars seruitutis esset ».

Toutefois, quelle que fût l'habileté de la politique romaine, le principal rôle dans la romanisation de la Gaule est imputable aux Gaulois eux-mêmes, et avant tout à l'aristocratie gauloise. Ce sont les classes dirigeantes qui décident du sort des sociétés. Or les nobles gaulois furent séduits par le prestige du nom romain, de la civilisation romaine ; ils s'empressèrent à profiter des avantages matériels que cette civilisation leur assurait, et virent des avantages moraux dans tout ce qu'elle offrait de flatteur à leur vanité. C'est en s'adaptant à la vie romaine qu'ils pouvaient le mieux conserver chez eux leur influence et leur rôle dominant. Ils eurent tôt fait de troquer leurs noms gaulois contre des noms romains. Le premier engouement une fois tombé, il y eut probablement çà et là des reprises du sentiment national ; le patriotisme gaulois se réveilla notamment

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

lorsque des secousses intérieures ébranlèrent la solidité de l'empire, et cela dès le Ier siècle, lors des troubles qui suivirent la mort de Néron. Mais quelles qu'aient pu être les vicissitudes de la romanisation de la Gaule, la civilisation gallo-romaine conserva définitivement l'empreinte du vainqueur.

Les institutions nationales périclitèrent rapidement. On le voit par ce qui advint de la plus vénérable d'entre elles, le druidisme. Au temps de Tibère les druides passaient pour des sorciers, des rebouteurs de campagne, et un édit impérial supprima cette profession méprisable (Pline, XXX, 4). Quelle déchéance pour la caste fière à laquelle avaient appartenu des personnages considérables comme ce Divitiacus, dont César parle avec éloges (*B. G.*, I, 19), dont Cicéron recherchait et appréciait l'amitié (*de diu.*, I, 41)! C'est que les druides n'avaient pas consenti à se romaniser ; Tacite les montre excitant le peuple à la révolte après la mort de Néron (*Hist.*, IV, 54). L'évolution du druidisme marque bien comment s'est faite la romanisation de la Gaule, conquérant de prime abord l'aristocratie du pays et reléguant dans les basses classes, dans les classes rurales, les antiques traditions celtiques.

C'est évidemment la même marche que suivit l'extension du latin. L'usage de cette langue dut se répandre vite parmi les Gaulois des classes supérieures ; ils en avaient besoin pour la vie de chaque jour, puisque c'était la langue du commerce et de l'administration ; ils devaient surtout y tenir parce qu'elle était à la fois l'instrument et la marque de leur culture. Le meilleur moyen de se faire passer pour Romain était de parler la langue de Rome. Ce sont les jeunes gens de famille qui peuplaient les écoles où l'on enseignait le latin. Les inscriptions latines, si nombreuses sur le sol de la Gaule dès le temps d'Auguste, montrent que dans les villes les corporations de marchands et ce qu'on peut appeler la bourgeoisie avait également vite adopté l'usage du latin. Ainsi dès le début de l'ère chrétienne il ne manque pas de témoignages qui établissent que le latin était employé en Gaule. Mais il y a bien des faits aussi qui prouvent que le gaulois était encore parlé quatre ou cinq siècles plus tard. C'est qu'il ne s'agit pas des mêmes milieux. L'usage du gaulois se maintint parmi le bas peuple et surtout dans les classes rurales longtemps après que le latin eut conquis les classes supérieures. A la fin du IIe siècle, saint Irénée, évêque de Lyon, devait apprendre le gaulois pour les

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

besoins de son ministère (*Contra haereses*, proem., au tome VIII de la Patrol. Gr. de Migne). C'est en gaulois que, d'après Lampride, une sorcière fit une prédiction à Alexandre Sévère (*Alex. Sev.*, § 59); les sorciers se recrutent dans le bas peuple, qui parlait donc encore gaulois au milieu du IIIe siècle. De la même époque est le témoignage d'Ulpien qui dans le Digeste mentionne que l'usage du celtique était autorisé pour les testaments. Plus tardif est celui de saint Jérôme, signalant des ressemblances entre la langue des Galates et celle des Trévires (P.L. de Migne, vol. XXVI, col. 357 *a*). On a découvert en Morvan des pesons de fuseaux porteurs d'inscriptions gauloises ; ces pesons ne remontent pas plus haut que le IIIe siècle de notre ère (cf. J. Loth, *C.R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1916, p. 168).

A ces témoignages si formels de la conservation du gaulois, on a opposé l'anecdote rapportée par Sulpice Sévère dans sa Vie de saint Martin (§ 9) ; avant l'élection du saint à l'épiscopat, un des assistants prit le psautier et lut à l'endroit qu'il avait ouvert les mots *ut destruas inimicum et defensorem*. Or il y avait dans l'assemblée un évêque, hostile à saint Martin, qui s'appelait Defensor. Le peuple saisit l'allusion et se mit à crier. Il fallait donc que le peuple de Tours comprît le latin. Mais un jeu de mots français fait à Quimper dans une réunion publique serait compris de l'auditoire. Cela ne prouverait pas que les habitants de la Cornouaille aient cessé de parler breton. Il faut beaucoup de temps à une langue pour disparaître. Le monde celtique n'est pas le seul où le latin ait été adopté par des indigènes qui avaient une langue nationale toute différente. Ces indigènes ont dû continuer plus ou moins longtemps à parler leur langue maternelle, concurremment avec le latin ; ils ont été des bilingues, affectant peut-être chacune des langues qu'ils parlaient à des usages différents, jusqu'au jour où optant décidément pour l'une d'entre elles ils ont sacrifié l'autre. Depuis le moment où le latin a commencé d'être employé en Gaule il y a eu des bilingues parmi les Gaulois [1]. La période du bilinguisme latino-gaulois a duré plusieurs siècles, pendant lesquels la part du gaulois a été en se rédui-

1. Et même des trilingues, si l'on tient compte de ceux qui parlaient grec, comme les habitants de Marseille au temps de Varron (cf. saint Jérôme, *Comment. in epist. ad Galatas*, P. L. de Migne, t. XXVI, col. 354 *c*). Le gaulois est d'ailleurs pris ici en bloc, abstraction faite des dialectes, sans parler de la langue des Aquitains ou de ce qui pouvait subsister de celle des Ligures.

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

sant de plus en plus jusqu'à l'extinction. Tout en se servant du latin, l'aristocratie même n'avait pas renoncé du jour au lendemain à l'usage du gaulois ; aussi bien en avait-elle besoin dans ses rapports avec le peuple. Sidoine Apollinaire laisse entendre qu'à son époque la noblesse arverne venait seulement de se débarrasser complètement des restes de la vieille langue nationale. Sidoine Apollinaire est du v^e^ siècle. On peut juger par là si le gaulois dut être vivace dans les campagnes. Les paysans avaient d'ailleurs, on l'a vu à propos du druidisme, conservé l'usage des cultes païens. Le christianisme ne put se répandre parmi eux qu'en s'appuyant sur le latin. La lutte fut donc aussi une lutte religieuse entre le latin, langue de l'église, et le gaulois, langue des *pagani*.

La victoire resta finalement au latin, puisque nous parlons français. Est-il possible que le gaulois ait disparu sans laisser de traces ? On connaît dans l'histoire un certain nombre de langues, qui se sont substituées à d'autres, soit que la force les ait imposées à des vaincus, soit que les nécessités de la vie les aient fait préférer librement. Il arrive qu'on y découvre sans peine la trace de la langue parlée antérieurement dans le pays ; certains cas de rupture dans la tradition linguistique, certaines innovations étranges ne s'expliquent pas autrement. C'est la difficile question du substrat, sur laquelle des enquêtes décisives sont encore à faire. M. Viggo Broendal lui a consacré naguère un livre fort intéressant, où il se réfère notamment aux rapports du roman et du celtique. Peut-être fait-il la part trop grande à l'influence du substrat. Le choix est particulièrement délicat dans la question qui nous occupe.

Parmi les causes qui durent favoriser l'extension du latin en pays celtique, il faut tenir compte des ressemblances de structure qui existaient entre les idiomes celtiques et le latin. Assurément Gaulois et Romains ne se comprenaient pas entre eux. Mais les deux langues étaient d'un même type linguistique, sorties d'un ancêtre commun à une date qui n'était pas fort ancienne. En passant de l'une à l'autre, les Gaulois n'étaient pas dépaysés ; ils devaient pouvoir sans trop de peine transposer en latin les expressions de leur propre langue. Cette situation était bien faite pour favoriser les actions réciproques.

Il serait toutefois erroné de croire à l'existence en Gaule d'une langue mixte. Le latin et le gaulois étaient somme toute assez dif-

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

férents pour que ceux qui les parlaient ne pussent involontairement les confondre. On sait que l'évolution linguistique de la Bretagne fut l'inverse de celle de la Gaule. Un siècle environ après la conquête de la Gaule, la Bretagne fut conquise par les Romains, qui ne manquèrent pas, on l'a vu, d'y introduire l'usage de leur langue. Pendant quatre siècles, la Bretagne resta sous la domination romaine. Après le départ des légions, qui la laissaient sans défense contre les invasions germaniques, le résultat de la romanisation se manifeste linguistiquement par le fait que le brittonique est une langue considérablement évoluée ; il se trouve par exemple sur son voisin l'irlandais en avance de plusieurs siècles. On a dit qu'il n'y avait entre le brittonique et le français qu'une différence de degré : le premier serait du celtique latinisé, le second du latin celtisé. Cette conception des faits n'est pas exacte. Le brittonique est du celtique, et le français du latin. Après quatre siècles de bilinguisme, les Bretons ont abandonné l'usage du latin et conservé le celtique. En Gaule au contraire c'est pour le latin qu'on a opté. Le sens de l'option était d'ailleurs dans les deux cas déterminé par des conditions historiques. On peut parler de civilisation, de religion gallo-romaines, d'art, d'outillage gallo-romains. Il n'y a pas plus de gallo-latin qu'il n'y a de latino-breton.

L'action du celtique sur le latin devrait pouvoir être étudiée dans la langue des inscriptions latines de la Gaule. Malgré les ouvrages généraux de Sittl et Budinsky et le travail spécial de M. Pirson sur le sujet, la question reste obscure. On peut toutefois signaler une différence entre les inscriptions de la Narbonnaise et celles du centre de la Gaule (v. une remarque de Hirschfeld, *Corpus*, t. XIII, p. 404). Les premières sont incontestablement plus correctes. C'est que la Narbonnaise occupe une place à part dans l'histoire de la romanisation de la Gaule ; on y avait implanté un grand nombre de colons romains, et l'onomastique des inscriptions de Narbonne révèle que beaucoup d'habitants de cette ville étaient originaires de l'Italie centrale (cf. *Corp.*, XII, 521). Mais en général l'étude de l'épigraphie latine réserve des déceptions à ceux qui cherchent à y suivre l'évolution de la langue ; trop de causes contribuent à donner à l'épigraphie un caractère artificiel ou tout au moins différent de l'usage parlé.

C'est dans les résultats de l'évolution du latin tels qu'ils apparaissent dans les langues romanes que l'on peut espérer découvrir

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

l'influence du substrat. Georges Mohl a tenté l'entreprise dans un livre qui a été généralement mal apprécié des romanistes, trop enclins à raisonner sur un roman commun, parfaitement unifié. Les résultats de l'enquête de Mohl étaient d'ailleurs assez maigres et contenaient peu de faits vraiment probants. Mais l'idée directrice en était juste et mérite d'être retenue. En ce qui concerne les pays de langue celtique, l'influence du substrat sur le latin n'est pas niable.

Elle se manifeste surtout dans la prononciation, et c'est là qu'on l'a reconnue dès l'abord. Renan rapporte l'opinion de linguistes de son temps, suivant lesquels le français ne serait que du latin prononcé à la gauloise. La formule n'est qu'à moitié exacte, parce qu'elle est trop générale : il serait faux d'attribuer au gaulois toutes les particularités de la phonétique française. Ce qui est vrai, c'est que certaines tendances de la phonétique gauloise se reconnaissent dans l'évolution phonétique du français. Un fait en apparence des plus frappants et qui a été signalé parmi les premiers est le passage de *u* latin à *ü* sur un vaste domaine qui correspond à peu près à l'ancien domaine celtique. Ce fait n'est pas des plus probants : il y a des régions à l'écart du monde celtique où le même changement est attesté. Le vocalisme du brittonique présente d'ailleurs dans son ensemble un bon nombre de procès qui n'ont pas de correspondant exact en français. Ce qu'il y a de commun aux deux est la tendance à créer des voyelles mixtes par modification de l'arrondissement des lèvres ou de la position de la langue. Et cette tendance pourrait en français être un héritage du celtique de Gaule.

On a cité aussi la palatalisation des gutturales devant *t*. Attestée en gaulois par la graphie (*Rextu-* de *Rektu-*), elle a donné en brittonique un résultat comparable à ce qu'on observe en français (gall. *llaeth* de *lacte-*, *traeth* de *tractu-* comme fr. *lait* ou *trait*). Mais d'autres langues romanes présentent un développement analogue ; et ce n'est là qu'un détail de prononciation.

Quand on étudie l'action d'un substrat sur une langue par comparaison avec une autre langue apparentée au substrat, il ne faut pas s'attacher à des similitudes de détail qui peuvent être de pures coïncidences ; ce sont les tendances générales du système phonétique qu'il faut considérer. Or l'évolution des intervocaliques en gaulois révèle une faiblesse de l'articulation des occlusives :

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

de très bonne heure le *g* est passé à *h* et n'a pas tardé à disparaître. Le nom du chien de chasse, *uertragus*, est *uertraham* chez Grattius Faliscus ; des graphies comme *bria* pour *briga*, *Rotomo* pour *Rotomago* sont anciennes, et le glossaire d'Endlicher fournit la forme *treide* du nom du « pied » (irl. *traig*, gén. *traiged*). La tendance à l'affaiblissement des occlusives latines intervocaliques se manifeste dans un bon nombre des parlers romans ; mais cette tendance a été de bonne heure poussée à l'extrême dans les régions où l'influence du substrat celtique devait être le plus forte, c'est-à-dire dans la France du Nord et dans les vallées des Alpes. Et cela crée une opposition frappante entre les langues de ces régions et celles des autres parties de la Romania. A l'intervocalique, en français, *p* latin devient *v*, *k* et *g* deviennent *y*, *t* et *d* disparaissent. Les mêmes traitements, sauf le dernier, sont attestés en rhéto-roman. Dans la France du Sud-Est, où l'élément romain a été abondant de bonne heure, la prononciation latine a prévalu, si bien qu'en provençal l'affaiblissement des intervocaliques ne va guère plus loin que le passage de la sourde à la sonore.

L'action du substrat sur la prononciation des intervocaliques aurait donc consisté à favoriser les tendances naturelles de la langue et à en précipiter l'aboutissement. Ce résultat n'est pas pour étonner quand on sait que le consonantisme celtique dans son ensemble a opéré une mutation comparable, sinon identique, à celle du germanique. Des faits signalés récemment par M. Marstrander donnent à penser que cette mutation aurait commencé antérieurement au IIe siècle avant notre ère. Lorsque les Gaulois se mirent à parler latin, le consonantisme de leur propre langue aurait donc été déjà en pleine évolution. C'étaient là des conditions favorables à l'affaiblissement rapide des intervocaliques latines.

A en juger par les témoignages si courts et si pauvres que fournissent les inscriptions celtiques de Gaule, la morphologie gauloise était d'un type archaïque, à peu près au niveau du type latin. La morphologie des dialectes celtiques insulaires paraît fort évoluée si on la compare au gaulois. On a dit plus haut pour quelle raison le brittonique avait poussé l'évolution beaucoup plus loin que l'irlandais et à un niveau assez voisin des langues romanes. Il y a au point de vue morphologique une évolution assez semblable, parallèlement effectuée, en brittonique et en français. Mais ici l'influence du substrat est plus difficile à déterminer, parce que dans leur

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

ensemble le celtique et le roman paraissent avoir obéi à des tendances de même nature, que d'ailleurs l'on observe aussi sur d'autres points du domaine indo-européen. Des conditions identiques, dont la cause remonte souvent à l'indo-européen commun, devaient imposer partout les mêmes solutions. Il n'y a rien à conclure par exemple du développement des prépositions ou de la tendance à les renforcer par composition, si fréquente en roman comme en celtique ; rien non plus de l'emploi des particules destinées à fortifier les pronoms ou de la place des pronoms régimes à l'intérieur du groupe verbal. Les faits de syntaxe, communs au français et au celtique, qui ont été signalés plus haut, ne peuvent pas davantage être mis au compte du substrat. Ce sont des faits qui dépassent d'ailleurs les limites du domaine gallo-roman. Certains détails de la structure du français pourraient en revanche être invoqués, si les conditions du celtique étaient plus claires. Georges Mohl attribuait au substrat la première personne du pluriel de nos verbes : hypothèse invérifiable, alors qu'on ignore à peu près tout du verbe gaulois. Dans le système du nom, où les documents sont plus nombreux, un détail attire l'attention : c'est la forme du nominatif pluriel des noms latins de la première déclinaison. On a quelque raison de croire qu'en Gaule ce nominatif était en *-as*, ce qui pourrait être dû à l'influence du celtique. Mais quand on examine la question dans l'ensemble des dialectes romans, on reconnaît que ceux-ci, pour former le pluriel des anciens noms en *-a*, ont adopté tantôt la forme du nominatif (*-ae*), tantôt celle de l'accusatif (*-as*) ; et la raison de cette répartition tient aux conditions de chaque dialecte, où s'imposait le choix de l'une ou l'autre forme par un besoin de clarté. Selon toute apparence, le substrat celtique n'est ici pour rien.

On ne saurait douter au contraire de l'influence du celtique dans l'usage de la numération par vingt qui a laissé des traces jusque dans le français d'aujourd'hui (*quatre-vingts*). Cet usage est également conservé dans les dialectes celtiques modernes. Toutefois on ne doit pas oublier que la numération par vingt est fort ancienne et remonte probablement à l'italo-celtique ; elle dépassait donc à l'origine les limites du substrat gaulois. Mais ici l'on sort de la morphologie pour toucher au vocabulaire qui mérite d'être examiné à part.

C'est sur le vocabulaire que l'action du substrat celtique est le

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

plus sensible. Il faut ajouter que c'est là aussi qu'elle est le moins probante. On sait en effet avec quelle facilité une langue reçoit des mots d'une langue voisine, surtout quand cette dernière est à un degré différent de civilisation, mais avec quelle facilité aussi de vieux mots subsistent lorsqu'ils ont trouvé un abri dans des vocabulaires spéciaux à la faveur des objets qu'ils désignent. L'action des vocabulaires les uns sur les autres est toujours une question de rapports sociaux. On a signalé plus haut l'existence de mots celtiques en latin : ces mots indiquent le genre de produits auxquels s'ouvrait pour la Gaule le marché romain. Au premier siècle de notre ère, il y eut à La Graufesenque (dans l'Aveyron actuel) une fabrique de poteries considérable, dont par un curieux hasard la comptabilité, inscrite sur tessons, nous a été en partie conservée (v. J. Loth, *Rev. Celt.*, XLI, p. 1 et ss.). Par opposition à Lezoux, vieux centre d'industrie gauloise, La Graufesenque travaillait sur des modèles et d'après des procédés venus d'Italie. Aussi les noms des vases fabriqués sont-ils tous, ou peu s'en faut, grecs ou latins. Les ouvriers potiers de La Graufesenque portent des noms tantôt latins, tantôt celtiques ; mais leur langue était le gaulois et, en dehors des noms de vases, la comptabilité de l'usine ne présente que des éléments gaulois ; on sait qu'elle fournit en particulier la série des dix premiers ordinaux.

L'examen des traces de celtique dans le vocabulaire roman est instructif à plus d'un titre. Il montre d'abord combien l'action du celtique a été limitée. La part des mots celtiques conservés en français est infime par rapport à l'ensemble du vocabulaire venu du latin. Il montre ensuite dans quels milieux ces mots s'étaient conservés. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont des milieux ruraux. Les mots en question se rapportent surtout aux choses de la campagne, et sont souvent restés jusqu'à nos jours limités à l'usage des paysans (*arpent, baume, combe, ouche, marchais,* etc.). La raison de ce fait est bien claire. Les gens distingués qui parlaient latin en Gaule ne connaissaient pas les termes techniques dont se servaient pour leur usage familier les paysans de l'Italie ; par suite, si d'aventure ils avaient besoin de désigner des objets ou des actes de la vie des champs, ils se servaient des mots qu'employaient les paysans autour d'eux. D'autre part, c'est dans les milieux ruraux que le celtique résista le plus longtemps au latin, et vraisemblablement les termes rustiques, qui n'avaient pas d'équivalent connu en latin, y res-

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

tèrent celtiques jusqu'au bout. Le fonds du vocabulaire roman nous révèle une langue populaire et spécialement une langue de paysans. Dès le début des langues romanes, des mots de civilisation d'origine littéraire et parfois de forme savante sont venus s'ajouter à ce fonds rustique. Mais l'importance de la vie rurale se manifeste par des marques imprimées aux mots mêmes du vocabulaire latin qu'elle avait adoptés. Des verbes comme *cubāre, fricāre, pōnere, sēparāre, trahere* ne se sont maintenus en français que spécialisés au sens que leur avait donné la vie rurale.

Les milieux ruraux qui conservèrent le plus longtemps l'usage du gaulois étaient sans doute assez inégalement répartis sur le territoire. Des régions montagneuses et sylvestres comme le Morvan étaient destinées à en abriter jusqu'à la fin. Il devait y en avoir aussi dans les vallées des Alpes, soustraites par leur situation à l'influence des grands courants de civilisation et où la population était restée plus spécialement confinée dans les travaux des champs, culture de la terre ou élevage du bétail. Aussi est-ce là que l'on rencontre aujourd'hui encore un bon nombre de mots qui ne s'expliquent pas par le latin et semblent remonter à une origine celtique. Cela n'est pas vrai seulement des parlers du Sud-Est de la France, de la Savoie ou de la Suisse romande ; le fait s'étend aux parlers rhéto-romans, où le substrat celtique n'était pas moins dense. Depuis l'ouvrage fondamental de M. Thurneysen, *Keltoromanisches*, les recherches de détail dans cette voie ont été poussées assez loin. Les noms de lieu celtiques, analysés par d'Arbois de Jubainville ou Longnon, fournissaient des données anciennes qui servaient de point de départ. Les publications de vocabulaires ruraux, les enquêtes sur les dialectes couronnées par l'*Atlas linguistique de la France* dévoilaient largement l'état actuel à l'attention des étymologistes. On sait combien ceux-ci en ont profité ; les travaux de M. Antoine Thomas n'ont pas besoin d'être rappelés, ni ceux par lesquels M. Jud s'emploie aujourd'hui à découvrir dans le vocabulaire roman de nouveaux éléments celtiques. Et M. Jud fait école dans son pays. On peut attendre encore beaucoup des recherches qui se poursuivent.

Il reste à considérer un dernier aspect des rapports du roman et du celtique ; ce n'est pas, il est vrai, le plus important au point de vue roman. Les deux domaines ont été au cours des âges et sont encore aujourd'hui partiellement contigus ; or, le contact appelle les

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)

actions réciproques. Les rapports du breton armoricain et du français depuis une dizaine de siècles offrent au linguiste une étude qui mériterait d'être traitée d'ensemble. Quelques mots bretons ont pénétré jusque dans le français commun ; on en trouve naturellement davantage dans les parlers de l'Ouest de la France. Quant au français parlé en Basse Bretagne, c'est pour la linguistique générale une ample matière à d'intéressantes observations. En Grande Bretagne, à la suite de la conquête normande, le français a été parlé pendant deux ou trois siècles. L'élément français a été particulièrement important en Cornwall et dans le Pays de Galles. L'aristocratie franco-normande y a exercé une influence dont on retrouve la trace dans la littérature et dans la langue. L'action religieuse des moines cisterciens a travaillé dans le même sens. Il y a là une foule de détails encore obscurs, que les premières enquêtes de M. Morgan Watkin commencent seulement à éclaircir. Le nombre des mots venus du français paraît assez important. L'influence française se manifeste aussi dans certains usages graphiques, précieux témoignages de la prononciation française du temps. C'est encore un domaine où doit être féconde la collaboration des celtistes et des romanistes.

Paris.

J. VENDRYES.

BDD-A17915 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 05:00:04 UTC)